

Eveiller les consciences, une obligation autant qu'une nécessité



Dans sa tribune « Oser écrire pour renouveler la pensée sur l'action militaire » publiée le 18 janvier 2018 dans le quotidien *Le Figaro*, le Chef d'état-major des armées, le général François Lecointre, invite civils et militaires à prendre la plume et à débattre car il considère qu'un éveil des consciences est rendu nécessaire par le nouvel environnement géostratégique. On ne peut que souscrire pleinement à son souhait et même à mener la réflexion au-delà de la seule action militaire qui s'inscrit dans un schéma plus global, dans la mesure où la vocation des armées est d'assurer la continuité historique de la patrie liée à la protection et à la sécurité de son peuple. L'écriture est, en effet, pour qui est engagé activement dans la vie de la Cité, une obligation autant qu'une nécessité. On peut même affirmer que lorsqu'on porte ou a porté l'uniforme, lorsqu'on exerce des

responsabilités, lorsqu'on possède une expérience des relations internationales et de la géopolitique, l'écriture est un moyen d'expression essentiel.

Elle porte, en effet, en elle une faculté et un potentiel d'influence d'autant plus fort qu'elle émane de personnes reconnues pour leur compétence, leur sens du devoir et des responsabilités et leur désintéressement. L'écriture n'est cependant qu'un des deux piliers de l'expression, le second étant la parole qui doit suivre. Et la parole et l'écriture sont devenues aujourd'hui une obligation autant qu'une nécessité en raison des menaces qui pèsent sur la nation et son unité à cause du manque de clairvoyance des élites politiques. Mais l'exercice par des militaires de cette expression par l'écriture et la parole peut déranger et dérange en fait le politique. Ils sont cependant les sentinelles qui doivent sonner l'alarme lorsque cela est nécessaire. C'est leur devoir. Et cette pensée d'Alfred de Vigny formulée dans « Servitude et grandeur militaires » résonne aujourd'hui comme une évidence : « *Leur couronne est une couronne d'épines, et parmi ses pointes je ne pense pas qu'il en soit de plus douloureuse que celle de l'obéissance passive* ». La démission récente du général Pierre de Villiers, a précisément signifié le refus de cette obéissance passive qui serait finalement le renoncement aux principes du devoir, de l'honneur et de la loyauté qui caractérisent l'institution militaire. Mais au-delà, n'a-t-elle pas traduit le fossé qui s'est installé entre le politique et le militaire sur la véritable fonction des armées qui consiste avant tout à protéger la nation et son territoire et à défendre les intérêts de la France ? La loyauté du général Pierre de Villiers n'a-t-elle pas dû céder face à son devoir et l'obéissance capituler face à l'honneur ?

Il faut bien reconnaître que depuis trop longtemps non seulement l'Etat a négligé la première de ses missions régaliennes, mais il malmène, voire trahit depuis de

nombreuses années l'âme de la France et de la nation aujourd'hui sérieusement menacée. Le démantèlement de nos forces armées depuis la fin de la Guerre froide a réduit de façon irresponsable et coupable les capacités et l'autonomie de notre outil de défense. De 3% du PIB, l'effort consacré à la défense de la nation est passé à 1,5% ! Et avec les deux derniers quinquennats, entre 2007 et 2017, nos armées ont vu disparaître plus de 70 000 hommes qui s'ajoutaient aux réductions successives effectuées depuis la fin de la Guerre froide, puis à la suite de la professionnalisation de nos forces ! Elles ont ainsi perdu, dans le silence et la dénégation, leur statut d'institution régaliennne majeure. Et on exigerait du soldat, « ravalé à la fonction d'homme de peine de la République », qu'il verse son sang ? Et qu'il le fasse dans le silence et l'indifférence en se soumettant aux règles strictes d'un devoir d'Etat pourtant – il faut le dire haut et fort – largement ignoré par les responsables politiques censés le faire mettre en œuvre et le faire respecter ? Ce désastre consommé ne peut plus être étouffé par un devoir de réserve dévoyé de la Grande Muette qui la cantonnerait à une simple société de services opérant avec une conception passive de l'obéissance.

Par sa démission, le général de Villiers a su briser le silence car non seulement la vie de nos soldats engagés sur les théâtres extérieurs est menacée, mais la vie des citoyens est elle-même en danger sur leur propre sol. Et ce qui a pu être considéré pendant des années comme du laxisme ou un manque de clairvoyance de la classe politique est devenu aujourd'hui un refus suicidaire de sa part d'admettre la réalité. En effet, ne nous y trompons pas ; la crise ouverte par cette démission et qui révèle un profond désaccord sur le niveau de l'effort que l'Etat devrait consentir pour la défense et la sécurité des Français ne constitue qu'une partie d'un même péril beaucoup plus vaste qui pèse sur le pays. Et ce péril, dont la classe politique manifestement inculte en matière de géopolitique n'a pas pu ne pas prendre conscience,

est constitué par cette immigration de culture islamique que le pays reçoit depuis quarante ans, sans que le peuple ait son mot à dire. Il s'agit d'une immigration de peuplement subie, injustifiée – qui coûte des dizaines de milliards chaque année – et qui, pour une grande partie, non seulement est hostile à notre culture mais le fait savoir. Elle le démontre chaque jour un peu plus. Et cette immigration, modelée par un islam conquérant incompatible avec la démocratie, est complétée aujourd'hui par une invasion migratoire tout autant marquée par cet islam violent et prédateur.

L'Union européenne et les responsables politiques européens, à l'exception de ceux du groupe de Visegrad, ont d'ailleurs été incapables d'y reconnaître une attaque sans précédent des nations européennes visant à court terme à les déstabiliser et à moyen et long terme à les structurer de l'intérieur par la submersion démographique. Car la première étape consiste à envahir avec des hommes seuls. La seconde conduira à réclamer le regroupement familial. Au lieu de protéger les frontières extérieures de l'Europe les dirigeants européens ont fermé les yeux sur l'action des ONG « humanitaires » complices des passeurs et qui embarquent et rapatrient illégalement les migrants en Italie qui n'est d'ailleurs pas la destination finale de tous ces clandestins. Des centaines d'entre eux franchissent chaque jour nos frontières du Sud, du Nord et de l'Est. Et l'Etat, au lieu de les expulser, les répartit sur l'ensemble du territoire. En agissant ainsi, les responsables politiques, non seulement sont de facto hors-la-loi (l'article V de la Constitution stipule que le président de la République est le garant de l'intégrité du territoire national), mais ils mettent en danger l'avenir de la nation et de ses citoyens. Car une nation est une communauté humaine ayant conscience d'être unie par une identité historique, spirituelle, culturelle et linguistique conduisant à vouloir « faire ensemble » des choses, ce qui permet de « vivre ensemble » naturellement sans même se poser la question. Aujourd'hui, le « vivre ensemble » est devenu impossible du fait même du refus

affiché par les adeptes de l'islam. M. Hollande, ne l'a-t-il pas confirmé, en 2016, en confiant, toute honte bue à deux journalistes, son inquiétude sur la partition en cours du territoire ? Cette simple « confession » aurait dû le conduire devant la Haute Cour de Justice de la République pour ne s'être jamais opposé à cette dérive pendant les cinq années de son mandat.

Alors, si en démocratie il ne viendrait à l'esprit de personne de remettre en cause la primauté du politique sur le militaire et si l'obéissance du second au premier reste un devoir, la gravité de la situation, qui n'a cessé de se dégrader depuis de nombreuses années, nécessite aujourd'hui de marquer les esprits d'une classe politique, au mieux imprévoyante et imprudente, au pire déloyale et infidèle à l'égard de sa nation. Il devient, en effet, urgent et légitime, lorsque ceux à qui la nation a confié sa destinée refusent de voir la rempête qui approche, de briser le silence, l'alerte ayant été ignorée. Il s'agit, en effet, d'un devoir de salut public ou de salut national apporté à notre pays et à notre peuple dorénavant en danger. Car les forces armées, issues de la nation, exercent un sacerdoce au service avant tout du peuple. Et si certains continuent de prôner le droit à la différence, il convient d'affirmer que ce droit doit dorénavant s'appliquer aux peuples européens et qu'il nous faut défendre le droit de notre peuple à la différence. La France, comme l'Europe, ce n'est pas le Maghreb, ce n'est pas l'Afrique ! C'est ce qui a précisément fait la richesse de l'humanité jusqu'ici. Or, la France est aujourd'hui défigurée et martyrisée.

Depuis juin 2014, une vingtaine d'attentats ont frappé le pays provoquant des centaines de morts et de blessés. Chacun connaît la situation inacceptable notamment dans les centaines de Molenbeek, territoires perdus de la République, où règne la loi de l'islam. L'état d'urgence levé récemment n'aura servi à rien puisque les mesures radicales et nécessaires qui auraient

dû être appliquées ne l'ont pas été. En l'absence de mesures fortes, les émeutes urbaines connues récemment changeront bientôt de nature pour se transformer en véritable guérilla, voire guerre urbaine. Et nos armées devront être engagées dans ces opérations de guerre sur notre propre sol car les forces de police et de gendarmerie seront submergées et incapables de rétablir l'ordre. N'en doutons pas, notre société évolue progressivement à l'image de nos prisons islamisées, autres territoires perdus de la République, où l'Etat devient incapable de s'opposer à la violence dont le signal a été donné par les fous d'Allah. Alors, devant l'évidence de la menace que représente cette culture de la haine incompatible avec nos valeurs et des drames qui se préparent, ceux à qui la France a confié son épée doivent à présent sonner l'alarme. Devant l'évidence du chaos vers lequel s'achemine notre pays, en raison de la persistance des élites politiques à refuser la réalité de cette menace pourtant affichée par cette idéologie mortifère, un principe de précaution doit rapidement être appliqué : stopper l'islamisation criminelle de la France contraire à la défense de la continuité historique de notre patrie et en inverser le cours sur le long terme. Lorsque la situation l'exige, ce devoir d'expression indispensable au débat doit primer. C'est tout l'objet de l'ouvrage publié récemment par les éditions Apopsix, « Quand la Grande Muette prendra la parole », préfacé par Ivan Rioufol, et qui participe finalement à ce débat préconisé par le Chef d'état-major des armées, même s'il s'inscrit dans une réflexion plus globale qui dépasse la seule pensée sur l'action militaire. Mais il participe au réveil nécessaire des consciences.

Général (2s) Antoine MARTINEZ

coprésident des Volontaires Pour la France